



Mettre en place le plan de maîtrise sanitaire dans un établissement de restauration

PMS

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

À l'issue de la formation, les participants seront capables de mettre en place ou évaluer l'efficacité d'un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) conforme à la réglementation en vigueur, en appliquant les bonnes pratiques d'hygiène, les principes HACCP, et en rédigeant les documents réglementaires obligatoires pour préparer un contrôle sanitaire.

Programme

1. Identifier et appliquer la réglementation en vigueur

- Présentation du paquet hygiène et des obligations légales (règlements CE 852/2004, 853/2004, 178/2002).
- Rôle et structure du PMS : bonnes pratiques d'hygiène, PRPo , HACCP.
- Étude de cas : analyse de documents réglementaires types (ex. : fiches de traçabilité, registres).
- Méthodes pédagogiques :
- Apports théoriques interactifs (quiz, questions/réponses).
- Travail en sous-groupes : analyse de textes réglementaires et identification des points clés.

2. Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène et les PRPo

Les 5M (Milieu, Matériel, Méthode, Main-d'œuvre, Matières premières) et leur application en cuisine.

- Procédures de nettoyage/désinfection, gestion des déchets, et formation du personnel.
- Atelier pratique : rédaction d'une procédure de nettoyage ou d'un plan de formation interne.
- Méthodes pédagogiques :
- Démonstration pratique (ex. : utilisation de produits de nettoyage).
- Mise en situation : simulation de contrôle sanitaire avec grille d'auto-évaluation.

3. Analyser les dangers et définir les CCP

- Méthodologie d'analyse des dangers (diagramme de flux, arbre décisionnel HACCP).
- Identification des CCP et mise en place de mesures de surveillance (ex. : températures, durées de conservation).
- Étude de cas : élaboration d'un plan HACCP simplifié à partir d'un menu type.

•Méthodes pédagogiques :

- Travail collaboratif sur des cas concrets apportés par les participants.
- Jeu de rôle : simulation d'un audit interne avec feedback collectif.

*4. (Optionnel) Évaluer l'efficacité du PMS et proposer des actions correctives

- Audit des documents existants (traçabilité, non-conformités, mises à jour).
- Méthodes d'évaluation : indicateurs de performance, retours d'expérience après contrôle.
- Atelier : rédaction d'un rapport d'amélioration à partir d'un cas réel ou fictif.
- Méthodes pédagogiques :
- Analyse critique de documents apportés par les participants.
- Restitution en groupe : présentation des plans d'action correctifs.

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Professionnel de la filière hôtellerie-restauration : salarié, dirigeant.

Durée

3 Jours dont 14 Heures en centre 7 Heures à distance

Tarif(s) net de taxe

1110 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz

Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>



Les points forts de la formation

- Centre de formation agréé DRAAF
- Formation très opérationnelle qui vous donne les bases pour votre propre PMS

Les conditions d'admission

Prérequis

Connaître les bases d'hygiène alimentaire en restauration.

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Identifier et appliquer la réglementation en vigueur (paquet hygiène, PMS) pour garantir la conformité de l'établissement. Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène et les programmes prérequis opérationnels (PRPo) dans le cadre d'un PMS. Analyser les dangers et définir les points critiques (CCP) pour maîtriser les risques sanitaires en cuisine. (Optionnel, 7h) Évaluer l'efficacité du PMS existant et proposer des actions correctives à partir d'une analyse des pratiques et des documents réglementaires.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, positionnement de départ et évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation

Modalités pédagogiques

Alternance théorie/pratique : 40% d'apports théoriques, 60% de mises en situation (études de cas, ateliers, jeux de rôle). Supports : Fiches mémo, modèles de documents (PRPo, CCP), grilles d'auto-évaluation. Quiz

Date et mise à jour des informations : 11/02/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts



GANDOURINE Marie

Marie.GANDOURINE@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

Les sessions



Bruz

- 22 et 23 juin 2026 + 30 juin 2026 en distanciel
- 2 et 3 décembre 2026 + 10 décembre en distanciel

